

Compte-rendu de l'Assemblée Générale Extraordinaire

du mardi 14 septembre 2021, 17h30

Salle Saint-Nicolas, Compiègne

Sur convocation du Conseil d'Administration de l'Association des Amis des musées Antoine Vivenel et de la Figurine historique de Compiègne, l'Assemblée Générale Extraordinaire se réunit le mardi 14 septembre 2021 à 17h30, aux salles Saint-Nicolas à Compiègne.

Après émargement des participants et comptage des procurations, 70 personnes sont présentes ou représentées, le quorum étant atteint, l'Assemblée peut donc valablement délibérer.

Le président accueille les adhérents et les représentants de la municipalité de Compiègne : Mme Arielle François, adjointe, déléguée à l'action culturelle, aux relations internationales, Mme Justyna Depierre, conseillère municipale, déléguée pour la « Maison des Parents » et chargée du développement culturel dans le cadre des relations internationales.

Ordre du jour

- Rapport moral du président et bilan des activités 2020 ;
- Rapport financier 2020 ;
- Projets 2021 ;
- Modification des statuts ;
- Renouvellement d'une partie du Conseil d'Administration ;
- Exposé de la Directrice des Musées ;
- Questions diverses.

L'Assemblée se tient dans le strict respect des consignes sanitaires. Suivant les directives de la Mairie de Compiègne, la présentation du passe sanitaire ainsi que le port du masque sont obligatoires pour participer à notre Assemblée.

Un diaporama illustrant le futur voyage de cet automne, à Montpellier et à Nîmes, est projeté durant l'installation des participants à l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Rapport moral du président, Luc Camino

Le président de l'Association des Amis des musées Antoine Vivenel et de la Figurine historique de Compiègne, Luc Camino, remercie les adhérents pour leur présence, après des mois de confinement et d'absence de vie culturelle.

Le nombre d'adhérents, 232, connaît une baisse sensible depuis 2019. La situation sanitaire n'est pas la seule responsable, même si elle accentue cette baisse, comme le constatent de nombreuses associations. Gageons que la reprise des activités de l'Association entrainera le retour d'adhérents perturbés par cette période difficile.

Un point positif à signaler, en 2020, des adhérents, plus nombreux que les années passées, ont versé un montant supérieur à celui de la cotisation. Le nombre de membres bienfaiteurs est passé de 3% en 2019 à 7% en 2020. Le président les remercie chaleureusement pour leurs dons.

Participation de l'association aux manifestations locales :

Comme chaque année, l'Association a participé à la Nuit européenne des musées, aux Journées du Patrimoine, au Forum des associations au Parc Songeons.

L'Association apporte son soutien financier à la restauration d'œuvres :

Les Amis ont entièrement financé le soclage des majoliques exposées au premier étage du musée Antoine Vivenel.

Les Amis ont également financé l'acquisition d'un tableau de Paul Louis Morizet, *Perspective des rives de l'Oise*, peint en 1906. Ce tableau, dont l'intérêt est surtout documentaire, a été réalisé depuis l'avant-dernière maison du quai de l'écluse, (aujourd'hui au numéro 350). Le musée Antoine Vivenel possède un autre tableau de Morizet, une vue de Compiègne depuis les hauteurs de Margny-Lès-Compiègne. Cette nouvelle acquisition est présentée au musée Antoine Vivenel.

En 2020, la situation sanitaire n'a pu permettre la parution du petit journal "Amusée-vous", entièrement financé par l'association.

Le site internet de l'Association :

Le président rappelle l'existence du site internet des Amis des musées et son remaniement en 2019 par Jean-Claude Dantaux qu'il remercie pour tout son travail. Le site est accessible depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone. Il précise que l'accès aux données a été mis en conformité avec le RGPD.

En 2020, on peut constater que le nombre de pages consultées connaît une hausse, passant de 17 500 pages en 2019 à 21 000 pages.

Dossier en cours, le rescrit fiscal :

Le 14 décembre 2020, nous avons sollicité l'avis de l'administration fiscale sur la capacité de l'Association des Amis des Musées Antoine Vivenel et de la Figurine historique à délivrer des reçus fiscaux. Par un courrier du 10 mai 2021, l'administration a renouvelé son avis défavorable sur la capacité de notre association à délivrer des reçus fiscaux, malgré le digne intérêt de l'action de notre association. L'administration fiscale considère que notre action principale (aide à l'enrichissement des collections par des acquisitions et valorisation des collections par le financement des restaurations) est considérée comme une collecte de fonds pour les musées. Elle précise que l'organisme bénéficiaire des fonds (les musées) serait seul habilité à délivrer un reçu fiscal. Nous œuvrons sur ce dossier et

nous avons donc déposé un recours en juin 2021. L'instruction de ce dossier est toujours en cours, pour une issue que nous espérons rapide et positive.

Sorties et voyages :

Le président laisse alors la parole à Annie Dantaux, membre du Conseil d'Administration, pour la présentation des sorties et des voyages proposés aux adhérents en 2020, avant les restrictions sanitaires.

Sorties :

Mercredi 29 janvier 2020 : Visite de l'hôtel Bouctot-Vagniez à Amiens, de la maison Jules Verne et du cirque du même nom.

Jeudi 1^{er} octobre 2020 : visite de la nouvelle salle de Paléontologie et Préhistoire du musée Antoine Vivenel et de l'exposition « Rahan et la Préhistoire » au centre Antoine Vivenel.

Les sorties suivantes, initialement prévues, ont été annulées à cause de la pandémie :

Jeudi 19 mars 2020 : Une journée à Paris (visite du Sénat et de l'église de Saint-Germain-des-Prés) ; Mercredi 27 mai 2020 : Une journée à Provins ; Lundi 9 novembre 2020 : Domaine de Chantilly : trois expositions (Carmontelle - Collection des livres d'heures du duc d'Aumale et la Fabrique de l'Extravagance (Porcelaines de Meissen et de Chantilly) ; Lundi 23 novembre 2020 : Château de Compiègne (exposition consacrée à la garde-robe de l'impératrice Eugénie à l'occasion du centenaire de la disparition de l'impératrice).

Voyages :

Le voyage à Montpellier et Nîmes prévu en 2020, puis reporté en avril 2021, aura lieu en octobre 2021. Le voyage en Toscane prévu en octobre 2020 est reporté au printemps 2022.

Bilan financier présenté par Donato Andriani, trésorier de l'association

Le compte de trésorerie présente un résultat de 2 253,55 €. Le produit des adhésions s'élève à 3 642 € contre 3 714 € en 2019. La subvention de la ville de Compiègne reste inchangée par rapport à l'année 2019 (3 450 €).

Le président soumet au vote de l'Assemblée les rapports moral et financier qui sont adoptés à l'unanimité.

Projets 2021

L'Association apporte son soutien financier à la restauration d'œuvres :

En 2021, les Amis financent la restauration du buste en plâtre d'Albert Robida, réalisé par son fils, et présenté pendant l'exposition temporaire (devis de 3 244,80 €).

De même, les Amis payent pour la restauration d'un tableau anonyme, « Portrait d'homme » (restauration de la couche picturale : devis de 3 960 € et restauration du support : devis de 2 952 €, soit un total de 6 912 €). Pour l'année 2021, nous aidons les musées à hauteur de 10 156,80 €.

Projets de sorties et de voyages pour 2021

- Journée à Amiens : Visite de la cathédrale et du musée de Picardie (avant la fin d'année 2021) ;
- Sortie à Provins, reportée au printemps 2022.

Voyage à Montpellier et à Nîmes : il aura bien lieu (du 8 au 12 octobre 2021)

Voyage en Toscane : reporté en mars ou avril 2022

Modification des statuts :

La ville de Compiègne et les Amis ont signé une nouvelle convention, actualisée afin de renouveler leur partenariat et d'en définir les modalités relatives à l'enrichissement et la valorisation des collections des musées de la Ville de Compiègne (acquisitions, restaurations), au soutien aux prestations d'animations pédagogiques, à la participation bénévole aux manifestations culturelles. De même, les Amis n'ayant plus la gestion des boutiques des musées, il paraît indispensable de modifier les statuts en ce sens.

Les principaux articles modifiés sont les suivants :

Article 4 - Moyens d'action :

- enrichissement des collections par le don d'œuvres, de documents acquis en rapport avec les axes de développement des collections définis par le conservateur des musées ;
- aide à l'acquisition par un soutien financier ;
- aide à la restauration d'œuvres des musées par un soutien financier ;
- participation bénévole à l'organisation d'activités culturelles dans les musées Antoine Vivenel et de la Figurine historique, ainsi qu'au Cloître Saint-Corneille et au Centre Antoine Vivenel, lors des expositions temporaires des musées ou d'événements nationaux et internationaux ;
- aide à la diffusion de publications contribuant à la promotion des musées, de leurs collections et de leurs activités destinées au public adulte et au jeune public ;
- collaboration avec tout organismes ou associations culturels.

Article 11 :

Les ressources de l'Association proviennent essentiellement :

- des cotisations annuelles de ses membres ;
- des dons et versements (mécénat financier) ;
- des subventions qui peuvent lui être accordées par l'État, les départements, les communes, les établissements publics ou semi-publics et les établissements privés ;
- du revenu de ses biens ou valeurs.

Article 15 :

Le Conseil d'Administration se réunit obligatoirement au moins une fois par semestre, sur convocation de son (sa) président(e) ou sur la demande d'un quart de ses membres.

En cas de besoin ou de situation exceptionnelle, comme la crise sanitaire actuelle, si nous rencontrons des difficultés à tenir des réunions en présence des membres, les membres du bureau ou du conseil d'administration pourront se tenir à distance, via les outils numériques disponibles.

La présence d'un tiers au moins des membres du Conseil d'Administration est nécessaire pour la validité des délibérations.

Les membres empêchés pourront se faire représenter par un autre membre au moyen d'un pouvoir, adressé par courrier ou courriel, et ce dans la limite d'un seul pouvoir par mandataire.

Les décisions sont prises à la majorité absolue des votants. En cas de partage, la voix du (de la) président(e) est prépondérante. Des personnes ayant voix consultative peuvent y être invitées.

Tout membre du Conseil qui, sans excuses, n'aura pas assisté à trois réunions consécutives sera considéré comme démissionnaire.

Il est tenu procès-verbal des séances. Les procès-verbaux sont signés par le (la) président(e) et le (la) secrétaire. Ils sont transcrits, sans blanc ni rature, sur un registre folioté et conservés au siège de l'association.

Le président soumet au vote de l'Assemblée les modifications des statuts qui sont adoptés à l'unanimité.

Election des membres du Conseil d'Administration

Composition actuelle du Conseil d'Administration :

Membres du bureau : Président, Luc Camino ; présidente adjointe, Nicole Brémard ; secrétaire, Chantal Vandenhole ; secrétaire adjointe, Marie-Madeleine Zerr ; trésorier, Donato Andriani ; trésorière adjointe, Maryse Andriani.

Membres du Conseil d'administration : Dominique Castier - Michèle Dadier - Annie Dantaux - Jean-Claude Dantaux - Alain Fissette - Claire Pagura.

Selon les statuts de l'Association, il est ensuite procédé au renouvellement par tiers des membres du conseil d'administration. Les membres sortants du conseil d'administration : Donato Andriani, Nicole Brémard, Michèle Dadier, Claire Pagura se représentent. Une nouvelle candidature a été déposée, celle de Dominique Loizillon.

Il est procédé au vote selon les statuts en vigueur. Les candidats au Conseil d'Administration sont réélus ou élus par les 70 personnes présentes ou représentées.

Exposé de Delphine Jeannot, directrice des musées

Principales actions en faveur des scolaires :

- CLEA (contrat local d'éducation artistique) avec l'école Saint-Germain de Compiègne, durant l'année scolaire 2020-2021, travail graphique sur le thème du Japon.
- Nuit des musées le 3 juillet 2021, avec une exposition présentant les travaux des élèves.

Delphine Jeannot remercie les Amis des musées pour leur aide financière précieuse pour l'acquisition et la restauration d'œuvres des musées.

En 2020, grâce au soutien financier des Amis, les majoliques exposées au premier étage du musée Antoine Vivenel ont bénéficié d'une nouvelle présentation au public.

Quelques précisions sur les restaurations financées par les Amis en 2021 :

- Le buste en plâtre d'Albert Robida, qui figure dans l'exposition, a subi un dépoussiérage et un nettoyage sur toute la surface. Le crayon de la main droite a été consolidé et les lacunes ont été comblées. A la fin de l'exposition, le buste rejoindra les collections permanentes du musée Antoine Vivenel.

- Le tableau anonyme du 17^{ème} siècle, « Portrait d'homme » nécessite une restauration du support, avec un changement du châssis et une restauration de la couche picturale. La restauration sera terminée fin 2021.

La nouvelle salle de la préhistoire et de la paléontologie consacrée aux sites de Verberie et de Rivecourt est très fonctionnelle et présente dans un décor épuré et moderne des objets pertinents qui font sens auprès du jeune public, entre autres.

Un nouveau guide de visite, bilingue, illustré par S. Stein est disponible pour les visiteurs du musée du Cloître Saint-Corneille.

Un nouveau site web des musées municipaux est disponible : <https://www.musees-compiegne.fr>

Les journées du patrimoine auront lieu les 18 et 19 septembre. Différentes animations auront lieu sur les sites des musées. L'exposition « Albert Robida », présentée au centre Antoine Vivenel, se clôturera le dimanche 19 septembre.

Luc Camino donne alors la parole à Arielle François, adjointe, déléguée à l'action culturelle, aux relations internationales, qui fut elle-même présidente de l'Association.

Au nom de la municipalité de Compiègne, elle remercie les Amis pour leur soutien et leurs actions au sein des musées. Elle insiste sur la qualité et l'intérêt des musées locaux, véritables cabinets de curiosités très utiles pour les jeunes compiégnais et les habitants de l'ARC qui ne fréquentent pas forcément les grands musées nationaux.

Elle rappelle qu'une nouvelle salle sera créée dans le musée Antoine Vivenel, consacrée à l'histoire de la ville, avec des outils numériques performants qui plongeront les visiteurs dans une véritable immersion du passé.

Questions diverses

L'Association des Amis des musées Antoine Vivenel et de la Figurine historique de Compiègne fêtera ses 50 ans en 2022. Dès à présent, le Conseil d'Administration réfléchit à la préparation de cet événement qui doit rassembler nos adhérents dans un moment festif.

Une nouvelle Assemblée Générale se tiendra en février 2022, à sa date habituelle, avec récapitulatif des activités de l'année 2021 et projets à venir.

Personne ne demandant la parole, la séance est levée à 19h, l'ordre du jour étant épuisé. Le président remercie l'assistance pour sa présence et son attention.